|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | GUIDE POUR  LA VIE ASSOCIATIVE  LES CARNETS | PERSONNALITE JURIDIQUE ET REDACTION DES STATUTS |  |

MODELEModification de la liste

des membres de l’association

www.clae.lu

Chaque année, les modifications qui se sont produites parmi les membres doivent être déposées auprès du Registre de commerce et des sociétés par ordre alphabétique, soit dans le délai inscrit dans les statuts, soit dans le délai d’un mois à partir de la clôture de l’année sociale si les statuts n’indiquent rien à ce propos. L’omission de cette publication et de ces formalités aura pour effet de rendre les faits qui devaient être constatés inopposables aux tiers si cette omission leur a causé préjudice.

(Nom de l’association) a.s.b.l.

Siège social : (adresse précise)

R.C.S. Luxembourg (numéro RCS de l’asbl)

**MODIFICATION PARMI LES MEMBRES**

1. Liste alphabétique des membres démissionnaires de l’Association

Nom, prénom, nationalité et adresse

Nom, prénom, nationalité et adresse

etc...

2. Liste alphabétique des nouveaux membres de l’Association

Nom, prénom, nationalité et adresse

Nom, prénom, nationalité et adresse

etc...

3. Liste alphabétique des autres modifications intervenues parmi les membres de l’Association

Nom, prénom, nationalité et adresse

Nom, prénom, nationalité et adresse

etc...

(lieu), le (date)

Le Conseil d’administration,